



Orsières, décembre 2025

Parcage - La Fouly Hiver 2025-2026

L'Administration communale vous rappelle la mise à disposition des places de parc, inférieures et supérieures, à l'entrée de la station de la Fouly.

Cette mesure a pour but de libérer les places à l'intérieur de la station pour les skieurs journaliers et de faciliter le déblaiement des neiges.

Elle espère également que ces places permettront de régler le problème de parcage durant l'hiver et tout spécialement lors de fortes affluences.

Elle rappelle la signalisation mise en place, soit :

PARCAGE INTERDIT À L'INTÉRIEUR DE LA STATION ENTRE 24H00 ET 08H00

Les propriétaires de bâtiments, appartements et hôteliers, doivent aviser les locataires ou hôtes de ces restrictions.

A cet effet, des contrôles réguliers seront effectués par la Police municipale qui se permettra de verbaliser les contrevenants.

Nous comptons sur votre bonne collaboration et vous souhaitons, d'ores et déjà, un excellent séjour sur le territoire de notre commune et de bonnes fêtes de fin d'année.

L'Administration communale